



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex

Mel : [unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr) - Site : [www.cgteduc.fr](http://www.cgteduc.fr)

## **Le Bac GA devient le Bac AGO... ... mais le plan social continue !**

Alors qu'il refusait d'entendre les organisations syndicales depuis des années, le Ministère tire enfin le bilan de l'échec de la fusion des Bac Pro Secrétariat et Comptabilité. Le Bac GA devient le Bac « Assistant à la Gestion des Organisations (AGO) » avec un nouveau référentiel. Les compétences en accueil et le numérique sont renforcés. Le Ministère accepte d'entendre les retours de terrain des PLP et réintroduit des notions de comptabilité. Le développement du numérique pose la question de l'équipement et de la maintenance dans les établissements ainsi que celle de la formation des enseignants.

La remise en place d'un enseignement en comptabilité va dans le bon sens, mais pour améliorer l'insertion professionnelle des élèves il faut de vrais moyens pour accompagner les élèves vers le BTS.

Les Ateliers Rédactionnels sont remplacés par la co-intervention. D'après le ministère, le logiciel Cerise Pro disparaîtrait, mais il n'y a pas d'allègement de la certification car il reste toujours autant de CCF. Le nouveau référentiel sera construit en blocs de compétences. Cette disposition, qui alourdit la charge de travail des PLP, s'intègre complètement dans le cadre de la politique menée en matière de formation professionnelle. En effet dictée aujourd'hui par l'employabilité et l'individualisation, elle vient court-circuiter le diplôme qui devient de moins en moins un repère essentiel pour la reconnaissance de la qualification et le niveau de rémunération.

Avec l'acronyme AGO l'identification à un métier reste difficile. La fragilisation du GA se poursuit avec la mise en place de la famille de métier GA-Transport-Logistique.

La GA reste menacée et sans même observer les effets de ce nouveau bac, le Ministre poursuit le plan social. Il confirme la réduction, en 4 ans, de l'offre de 50% en GA. Celle-ci implique 1500 suppressions de postes : 1 000 départs en retraite non remplacés et environ 500 reconversions dont on sait déjà qu'elles sont compliquées.

Montreuil, le 18 novembre 2019